ABONNEMENT.

Cnan. 30 fr. Six mois 16

Poste:

Un an. 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUHUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat

sur la poste, et chez tous les libraires. POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

SAUMBURS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 C.

RÉSERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des aumonts

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement delt âtre payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mels pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

15 Juin 1883.

LES SYNDICATS PROFESSIONNELS.

La Chambre des députés a commencé mardi, après le vinage, la discussion d'un projet de loi sur les syndicats professionnels. C'est une grosse affaire, la première expérience, un peu décisive, du socialisme d'Etat.

En toute autre circonstance, on aurait refusé de s'embarquer, à cinq heures du soir, dans une aussi grave délibération, alors que les forces de l'auditoire sont presque épuisées, et qu'il faut une force de volonté exceptionnelle pour prononcer et pour écouter un grand discours.

Jamais, dans de pareilles conditions, la majorité républicaine n'a refusé à un de ses orateurs ni ne s'est refusé à elle-même la remise au lendemain. Mais, cette fois, c'était le comte de Mun qui devait prendre la parole le premier; aussi s'est-elle montrée impitoyable: « Parlez! parlez tout de suite! Pas de renvoi! Pas de sursis! »

Vainement M. de Mun a sollicité lui-même un répit d'autant plus nécessaire que personne ne s'attendait à la discussion pour ce jour-là; vainement l'extrême gauche, représentée par le farouche Madier, a som-mé la majorité républicaine de se montrer équitable à l'égard d'un adversaire politique; vainement le président lui-même a provoqué, à deux reprises, un vote de ren-voi. Ni les uns ni les autres n'ont rien pu obtenir de la courtoisie des Germain Casse qui composent la majorité.

M. de Mun a donc parlé à cinq heures du soir, et il a parlé admirablement, avec une telle supériorité d'accent, avec une telle élévation de langage, que les plus turbu-lents se sont surpris, plus d'une fois, à l'écouter et même à l'applaudir.

Quand il est descendu de cette tribune où il était monté presque de force, beaucoup et les acclamations les plus spontanées ont salué en lui un orateur.

Sa thèse était bien simple, et je la résume en quelques mots. La revolution de 4789 a détruit les anciennes corporations ouvrières; mais elle n'y a rien substitué qu'un individualisme étroit, un isolement fatal, un antagonisme bientôt séculaire entre le patron et l'ouvrier, entre le capital et le tra-

Depuis ce temps, l'ouvrier, livré à luimême, amputé pour ainsi dire et mutilé, séparé à tout jamais d'une organisation qui faisait sa force et son honneur, cherche à réunir ses tronçons épars, et s'agite pour reconquérir son influence perdue.

De là les secousses, les crises, les révolutions périodiques qui ont si souvent troublé la société française, et qui menacent de la bouleverser encore, si l'on n'apporte un prompt remède à cette misère sociale dont nous souffrons, dont nous mourons.

L'ouvrier, séduit par le collectivisme, se nourrit de chimères dont la Chambre et le gouvernement reconnaissent le néant et mesurent le péril. La République ne veut pas du socialisme qu'on prêche aux travailleurs. Mais qu'a-t-elle fait pour eux depuis quatre-vingts ans? Rien. Elle a creuse un abime entre les diverses classes de la société française; il est temps d'y jeter une planche de salut.

Les ministres actuels : M. Ferry, M. Waldeck-Rousseau, M. Hérisson, tous ceux qui, de près ou de loin, dans le gouvernement, ont effleuré la question sociale, semblent rêver d'une manière de socialisme d'Etat qui aboutirait au pire des privilèges, au pire des despotismes. Il faut trouver mieux !

M. de Mun et ses amis ont présenté un amendement où ils réclament pour des syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers le droit de recevoir, non pas les humiliantes et scandaleuses subventions de l'Etat, mais simplement les dons et legs des particuliers.

C'est ce que les républicains appellent, sans savoir pourquoi, le socialisme cathecrifice qui n'est certainement pas une idée

republicaine.

Pendant que M. de Mun parlait, M. Lockroy était livide de rage, blanc comme un linge. On aurait dit qu'il voyait dans le dis-cours de l'orateur catholique une injure personnelle. Aussitôt que la tribune a été libre, il s'est précipité l'œil furibond, la voix étranglée, et il a rappelé la faillite de l'Union gé-

Ses amis eux-mêmes ont compris, tout en l'applaudissant, que l'argument était un peu faible, et qu'il ne suffit pas de dire à un adversaire: « Vous êtes un clérical! » pour détruire son argumentation et terrasser sa logique. C'est bien à M. Lockroy que peut s'appliquer le mot de Pascal: « Il trouve plus facilement des moines que des raisons! » Mais cette fois il y avait véritablement dans son discours trop peu de raisons et trop de moines.

On voyait qu'il cédait au puéril désir de blesser son contradicteur. M. de Mun n'a pas même pris garde à cette enfantine préméditation.

Sous ce titre: « LA SAIGNÉE », le Petit Courrier, nouveau journal conservateur d'Angers, publie l'article suivant :

« Eh bien! mais, tout compte fait, elle n'est point déjà si mauvaise cette loi sur la magistrature.

» A vrai dire, ce n'est pas une réforme, encore moins une réorganisation, c'est comme qui dirait une saignée.

» L'institution pourra bien en faire une maladie, voire même en mourir, mais dans ce monde il faut prendre les choses par le bon côté.

» Or, en cette aventure, les bons côtés ne manquent pas.

» D'abord, il est d'ores et déjà démontre que nos futurs magistrats sont absolument déshonorés.

» On le leur a répété sur tous les tons, et ce sont leurs congénères politiques qui les e meins inattendues ont pressé la sienne, lique. Il repose sur l'idée de devoir et de saqualifient couramment de domestie

désobligeante pour les gens de maison.

» En second lieu, on leur prédit - toujours les républicains - qu'ils n'en ont pas pour deux ans, et que le jour où les radicaux seront au pouvoir il sera procédé à un nouveau et vaste balayage.

» Or, l'opportunisme étant visiblement en baisse, il est à présumer que cette mesure de propreté sera prise à bref délai et se renouvellera, comme les baux, de période en période, jusqu'au coup de balai final.

» Voilà qui nous paraît raisonné congrûment et nous plait beaucoup.

» Mais où la chose devient tout à fait réjouissante, c'est, lorsqu'en lisant la discussion, on arrive à se convaincre que tout le mal vient de ce qu'il y a des magistrats qui ne saluent pas certains de leurs collègues. Les malhonnêtes!

» Le ministre l'a dit, il n'en faut point douter: il aurait pu ajouter qu'il n'y a pas mal de députés dans le même cas, ce qui les met en rage.

» Mais ce que le ministre n'a pas dit, c'est qu'il y a aussi des magistrats républicains devant lesquels chacun s'incline parce qu'ils sont honnêtes et respectables.

» Ceux-là sont faciles à reconnaître : ils n'ont point d'avancement.

» Quant à ceux qu'on ne salue pas et qui se plaignent, voilà des gens, en vérité, bien

» Ils se figurent donc que la considération s'impose et qu'il suffit de porter la livrée républicaine pour avoir droit à l'honneur?

» Que les opportunistes donnent leur estime à des pleutres qui se sont galvaudés dans tous les partis, qui ont trahi tous les gouvernements, et qui, de lâchetés en défections, sont venus échouer dans leur camp, et qu'ils les saluent, cela les regarde ; mais qu'ils prétendent imposer cette obligation aux conservateurs, c'est une autre affaire.

» S'ils veulent à toute force qu'on salue leurs gens, qu'ils fassent une loi rendant, sous peine de mort, le coup de chapeau obligatoire, et que chaque magistrat de l'avenir soit coine d'une toque portant en exergue: « LARBIN DE LA REPUBLIQUE. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EDITH SARMANY

Première partie

CHAPITRE 100

LA PENSION.

- Essuie tes yeux, chère Edith, et partons; Madame perdrait patience, disait une jolie pensionnaire de seize ans.

Edith baissa son voile de crêpe, promena un regard autour d'elle, et prit en soupirant le bras de sa compagne.

Avec ses cheveux blonds qui ruisseleient en boucles soyeuses sur ses vêtements de deuil, Mile Sarmany effrait dans toute sa personne un mélange de candeur et de distinction, d'énergie et de grâce, et se détachait au milieu de ses amies comme une fleur éclatante sur un gazon de violettes.

Pressées l'une contre l'autre, les jeunes filles se dirigérent vers le parloir et traversèrent lentement le préau.

Midi sennait à ce mement à l'horloge de brenze qu'une cariatide de pierre, noircie par la pluie et les saisons, tenait sur sa tête, et des enfants s'élançaient avec des rires joyeux dans une cour plantée de marronniers centenaires. Un pâle soleil de nevembre glissait sur les lierres qui pendaient le long de la muraille, et faisait étinceler entre les feuilles, rares et jaunes, la creix de la chapelle.

- Voyons, reprend courage, insinua avec un baiser le guide d'Edith. A-t-en jamais vu regretter la pension?... Oublies - tu nos projets et nes rêves?... Va, à netre âge, la vie est teujours pleine de joies, de riantes perspectives... du moins, maman le prétend.

- Oui, pour toi, Mélène ; tu as une famille, un nem illustre, une fortune... moi, je suis erpheline; je n'avais d'autre seutien que la barenne de Reuil, ma marraine; elle morte, je retombe dans le néant.

- Tu exagères. Et ce tuteur qui te rappelle, cette tante qui vient te chercher, ne sont-ce pas de bons parents prêts à te chérir, à te gâter ?

- Je ne les connais pas.

- Tu es si belle que tout le monde t'aimera en te voyant, affirma Hélène d'un accent caressant : puis, peursuivit-elle avec animation, tu seras libre, libre! Comprends-tu ce bonheur? Tu abandonneras cet affreux costume, tu auras des diamants. des vrais, des robes à traînes, peut-être aussi une

voiture! Mei, je raffole des chevaux, des courses... - J'ai même lu le journal du sport ramassé par hasard au salon. Oh! ravissant ce journal, je ne comprenais pas tous les mots, mais n'importe, c'est drôle !... - Iras-tu au bois?... A propos, Lionel s'y promène de quatre à six; méchant frère! doit-il être heureux de ne rien faire !...

Edith écoutait avec distraction ce babillage d'oiseau, et secouant la tête avec un geste découragé :

- Puisses-tu aveir raisen, soupira-t-elle de sa veix harmonieuse, et pourtant, je te l'avoue, j'ai peur... eui, peur de l'avenir.

Cette existence qui effrayait tant Mile Sarmany, s'était montrée jusqu'alors peu clémente pour elle.

L'enfant atteignait à peine ses cinq ans, lorsque son père, frappé par des désastres commerciaux, et ne se sentant pas la force de lutter contre la destinée, mourut de chagrin. Quelques [mois plus tard, sa mère, malade depuis lengtemps, succembait à son tour, et la pesite fille restait seule, avec une servante fidèle, dans sa somptueuse demeure d'où la ruine et la mort la chassaient sans pitié.

La baronne de Reuil, sa marreine, touchée de son abandon, émerveillée de sa naissante beauté, la réclama et l'obtint d'autant plus facilement que le tuteur d'Edith, père d'une nombreuse famille, se souciait peu de cette charge neuvelle.

Venve et riche, élégante et adulée, cachant avec un soin jaloux ses premiers cheveux blancs, Mme de

Reuil, douée d'un cœur excellent, mais d'un esprit futil et changeant à l'excès, aima sa protégée comme une jelie peupée dont l'exhibition flattait sa vanité, et lui fit une petite place dans le tourbillon de sa vie, entre ses plaisirs, ses toilettes et les oiseaux de sa volière.

Un jour, elle signifia à l'erpheline sa volonté de la meltre en pension.

Dès cette époque commencèrent pour Edith des années de douceur et de repos dont elle devait garder le souvenir. Elle rencontres dans une de ses cempagnes de classe, Hélène de Morcerf, une confidente intime, une sorte de sœur jumelle, qui, bien que d'un caractère enfantin et léger, différent du sien, accapara toutes les tendresses de sen âme.

La baronne qui venait chaque jeudi embrasser Edith, formail, avec Mme de Morcerf, l'aristocratie du parloir. Ces dames recevaient à ce titre les saluts obséquieux de la maîtresse de pension, et avaient des fauteuils moëlleux dans un coin privilégié.

La comtesse de Morcerf, antithèse vivante de la sémillante baronne, est une personne de quaranteciaq ans, à toilettes irréprochables, avec le regard dominateur de la femme habituée à mener durement toute sa maisen. Un château dans la vallée de la Marne, beaux chevaux, laquais chamarrés, tels sont ses titres à la considération de ses semblables. Seulement, - car, hélas! on bayarde dans

AU HASARD.

Ce qui caractérise la politique républicaine, c'est que tout le monde va au hasard.

Le gouvernement, l'opposition, les modérés, les ambilieux, les énergumènes, lous jouent la France à pile ou face.

Le grand électeur, le dictateur de l'année funèbre avait donné l'exemple de ce jeu dangereux. Il envoyait les masses au feu, sans savoir, sans compter, sans calculer.

Ce qu'il faisait, et ce que faisaient les tris-tes défenseurs de Paris, les républicains le font encore aujourd'hui.

Les gouvernants s'élancent, à propos de toutes les questions, sans prévoir les

Et les opposants s'élancent uniquement pour aller dans un sens contraire à celui des

L'expédition du Tonkin est faite au ha-

Les interpellations de l'extrême gauche sur l'expédition du Tonkin sont faites au

Le gouvernement ne sait pas où il va. Les opposants ne savent pas ce qu'ils

Sous la première République, il y avait, au moins un enjeu sérieux à ces parties de Colin-Maillard.

On y jouait sa lête, ce qui donnait un peu de grandeur aux querelles parlemen-

Aujourd'hui, il n'y a que la question de portefeuille.

Les fautes les plus énormes restent impunies.

Ceux qui jouent et perdent le sang et la fortune de la France en sont quittes pour passer la main jusqu'à la prochaine occa-

La politique républicaine n'est qu'une partie de baccarat.

C'est le Parlement qui tient la cagnotte, et la France perd à tous les coups.

Chronique générale.

Le Sénat a émis, dans une seule séance, deux votes bien étonnés de se trouver si

rapprochés. Dans la loi sur la protection de l'enfance abandonnée, le Sénat ordonne que l'enfant recueilli par l'Etat recevra l'instruction religieuse; voile-toi la face, ô Ferry! Puis, passant à la loi sur les enterrements civils, le Sénat décrète que tout Français qui, dans un jour d'erreur, aura signé un engagement d'enterrement civil, sera enterré civilement, fût-il mort en chrétien, confessé, communié et administré. Une seule chose pourrait l'arracher aux griffes des voleurs de cadavres, c'est un acte notarié rédigé dans toutes les formes. Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, cette formalité ne saurait être remplie; la rapidité de la maladie, l'inquiétude de la famille, son ignorance de l'engagement im-

pie et mille circonstances rendent impraticable la rédaction d'un nouvel acte par devant notaire.

La volonté du mourant a été cependant clairement manifestée par l'appel fait au prêtre, et un article du Code établit qu'un testament se révoque par la volonté clairement manifestée du défunt. La droite invoque le Code, rien n'y fait : le Sénat supprime la dernière volonté d'un mourant, sacrée chez tous les peuples, et il la supprime au nom de la liberté des funérailles. Quelle lugubre profanation!

D'eprès les idées de la commission nommée par le Sénat pour la réforme judiciaire, on prévoit que le projet de loi ne sera pas voté par la Chambre haute, ou du moins qu'il sera considérablement modifié.

Jusqu'ici, l'opinion générale des sénateurs n'est favorable ni à la suspension de l'inamovibilité pendant trois mois, qui équivaut à sa suppression et qui permet de bouleverser toute la magistrature, - ni à cette étrange conception d'un conseil supérieur ayant sur la magistrature les pouvoirs disciplinaires les plus étendus.

M. Albert Grévy, que la commission a choisi pour président, est lui-même opposé à ces deux dispositions. Si les articles 12 et 43 disparaissent de la loi, il n'en restera rien, car ils contiennent toute l'économie du

Mais alors c'est un conflit avec la Chambre des députés, conflit très-grave, puisque le Sénat, en rejetant la loi, se montrera hostile à toute réforme de la magistrature. C'est du moins ce dont il sera accusé par le parti républicain et surtout par la ligue révisioniste, qui profitera de l'occasion pour demander avec plus d'acharnement la suppression du Sénat.

Si la commission sénatoriale était bien inspirée, elle rejetterait le projet actuel qui n'est qu'un acte de représailles contre les personnes, et préparerait un nouveau projet sur d'autres bases, pour arriver à une réforme qui ne blesserait ni la justice ni le bon sens. Seulement, nous ne croyons pas qu'une pareille réforme soit possible à réaliser sous le gouvernement républicain, où les passions et les utopies dominent toujours les esprits, et où les plus incapables sont toujours appelés aux plus hautes fonctions.

La commission de la réforme judiciaire, au Sénat, a entendu le compte rendu des opinions émises dans les bureaux : sur 223 suffrages exprimés, 127 sont favorables à un projet, 96 opposés. La commission a décidé de discuter le projet article par article, en basant la discussion sur le projet de la Chambre.

Les gauches du Sénat ont tenu une réunion plénière sous la présidence de M. Barne dans laquelle la candidature de M. Tirard a été définitivement adoptée.

L'élection aura lieu le 23 jui

Il y a eu, hier matin, conseil de cabinet au ministère de l'instruction publique, sous la présidence de M. Jules Ferry.

Le conseil a discuté les différentes questions qui sont à l'ordre du jour de la Chambre.

En ce qui concerne l'interpellation de l'extrême gauche sur les affaires du Tonkin, il a été décidé que le gouvernement déclarerait à la Chambre qu'il ne peut accepter le débat dans les circonstances actuelles.

On assure que des dissentiments graves se seraient produits en conseil des ministres au sujet du projet de loi relatif au droit d'association.

Le président du conseil aurait très-vivement critiqué la rédaction de M. Waldeck-Rousseau, faisant observer que le projet était mal conçu et ne répondait pas à l'opinion moyenne du Sénat.

Le dépôt du projet de M. Waldeck-Rousseau a été ajourné, mais les choses n'en seraient pas restées là. Le ministre de l'intérieur ne voulant pas admettire la théorie de M. Jules Ferry en matière de prérogatives du président du conseil, se serait entouré d'une sorte de conseil des dix, composé des membres les plus remuants de l'Union républicaine.

Ce conseil tient à jours fixes des réunions extra-ministérielles dans un des bureaux du ministère de l'intérieur.

MM. Ranc, Liouville et Marcellin Pellet font partie de ce conseil des dix, qui délibère parallèlement aux réunions des ministres tenues soit à l'Elysée, soit au ministère de l'instruction publique.

Dans un assez grand nombre de chefslieux de canton, des comités conservateurs ont été organisés très-rapidement en vue des élections prochaines aux conseils généraux.

Quelques préfets, en faisant part de ce fait à qui de droit, ont exprimé la crainte que l'organisation de ces comités, à la tête desquels se trouvent des hommes d'action et d'énergie, ne viennent gravement compromettre le succès des candidatures républicaines.

La liste des marins et soldats tués dans la dernière sortie d'Hanoï est arrivée au ministère de la marine.

Suivant un usage constant du ministère, elle sera livrée à la publicité seulement quand les familles intéressées auront été prévenues par lettre spéciale.

Toutes les personnes qui vont au ministère de la marine pour avoir des nouvelles des soldats tués ou blessés au Tonkin sont ajournées à quinzaine.

On télégraphie d'Alger, 14 juin :

« Un télégramme de Ghardaïa annonce que Mohamed-ben-Kahdja vient de ramener le dernier survivant de la mission Flatters, avec des papiers sans importance.

» Le conseil général d'Alger, réuni en session extraordinaire, a adopté les conclusions d'un rapport aux termes duquel le conseil a le droit d'ériger une section de commune en commune de plein exercice, nonobstant l'opposition de l'administration et la jurisprudence du conseil d'Etat.

» Par 8 voix sur 22 membres présents, le conseil a voté ensuite un vœu en faveur de la révision de la Constitution ; il y a eu 14 abstentions. Le rapporteur a soutenu que ce vœu n'était pas politique, mais plutôt économique. »

LES AFFAIRES DU TONKIN.

Nous recevens communication de la lettre suivante, écrite par un membre du corps expéditionnaire après la prise de Nam-Dinh par le commandant Rivière, et la victoire remportée devant Hanoi par le commandant Berthe de Villers :

Hanol, 25 avril 1883.

« Vous aurez sans doute déjà appris par les journaux nos nouveaux faits d'armes. Nous avons été obligés de prendre Nam-Dinh à cause des préparalifs de barrage qu'on y faisail. Cette question de communications par eau est capitale dans ce pays où il n'y a d'autres chemins que les rivières. Si nos canonnières n'avaient pas monté une faction continuelle, les barrages auraient été faits. Cela ne pouvait pas durer. L'affaire a duré deux jours et a été très-brillamment menée. L'entrain était admirable. La citadelle avait 98 pièces en batterie dont une dizaine de nos anciens canons de 30, cédés à l'Annam au traité de 1874. La Fanfare a recu deux boulets, dont l'un a traversé complètement le mât de misaine. S'il n'avait pas été en fer et à trépied, il eût assurément été démâté. Ce petit bateau, trèsbien entraîné par son capitaine, Gadaud, était splendide à voir le premier jour embossé à 500 mètres de la face Sud de la citadelle. Le commandant Rivière s'y était porté avec moi ce jour-là.

» Pendant que nous prenions Nam-Dinh. les troupes de Sontay et de Bac-Ninh attaquaient Hanoi, par suite du plan concerté entre eux. Elles étaient repoussées avec de grandes pertes, mais ce n'est pas fini. Leurs avant-gardes sont toujours à 20 kilomètres de nous, et ils vont revenir un de ces jours, pour trouver sans doute une

aussi chaude réception. »

On sait, hélas i que le succès n'a pas répondu à ces espérances.

Le ministre de la marine a décidé l'envoi

de la Saone au Tonkin. Ce transport, qui est en ce moment à Marseille, et va rallier Toulon aujourd'hui, y complètera ses approvisionnements, passera, s'il y a lieu, au bassin pour le mettre en état, et effectuera le plus promptement

possible les préparatifs d'essais. Il recevra du personnel et du matériel pour un service de telegraphie optique destiné au Tonkin.

le noble faubourg presque autant que dans une ville de province, - sa fertune se trouve compromise, et la fière châtelaine, - ajoutent les âmes charitables, - fait litière de son orgueil et courtise Mme de Reuil, - une parvenue d'hier, dans l'espoir d'une union entre son fils et la belle Edith.

- Une couronne ducale ira bien à ma filleule, remarquait parfois Mme de Reuil qui connaissait et approuvait d'ailleurs les projets de son amie, mais so plaisait à la tourmenter, croyez-vous, chère, que les deux millions placés dans sa corbeille. en attendant les autres, - en fassent un parti convenable?

- La fortune est peu de chose, répendait Mme de Morcers que l'ambition desséchait; l'affection Réciproque vaut mieux.

Et elle lançait un coup d'œil apprebateur à Lionel en train de conter à ces demoiselles une scène émouvante de la pièce en renom, ou de prodiguer à Mile Sarmany, attentive et reugissante, les témoignages non équivoques d'une admiration passionnée.

Quant à M. de Morcerf, dernier espoir de sa mère, on le prétend d'une intelligence moyenne, désœuvré et fat, sans vice ni vertu ; bonne mine du reste, mise distinguée, voix sonore, regard hardi.

Un défaut le domine : la paresse. Il hait l'effort, méprise le travail, respecte à peu près les convenances, estime les fins morceaux, et parle avec emphase du club et de lui-même. La position de Mme de Morcers permet encore à son fils de posséder des amis, des flatteurs et des créanciers. - Beaucoup plus de créanciers que d'amis! - Très-répandu dans le monde élégant, Lionel a reçu cette éducation si fort à la mode aujourd'hui, qui consiste à rétrécir l'esprit sans former la volonté. Pendant douze ans il a bâclé des thèmes, des vers latins, et il s'imagine avoir laboriousement gagné son congé; it en profite avec l'ardeur d'un échappé de collège, pour éviter, avant tout, les pensées sérieuses et les occupations

Chose étrange! Depuis un an, ce cavalier accompli hante les rêves d'Edith.

C'est donc en plein bonheur que la jeune fille fut frappée : la baronne mourut subitement, en revenant du bal, sans pourvoir à l'avenir de sa filleule.

Le jour de la cérémonie funèbre, à laquelle assistait tout Paris, - le Paris choisi et privilégié, - la comtesse de Morcerí serra Edith sur son cour et murmura d'un accent qui voulait être ému, et où perçait, en dépit de sa volonté, une note joyeuse :

- Chère petite, quelle épreuve! Courage, vous serez ma fille, oui, ma fille bien-aimée!

Une semaine plus tard, les héritiers de la baronne signifiaient à Mue Sarmany qu'elle eût à quitter l'hôtel de Reuil; on vendait les meubles, les équipages, les chevaux, etc.

Le soir même, chez le duc de Valneuse, où Mme de Mercerf assisfait à un concert mystique, la vieille duchesse qui recevait depuis un demi-siècle avec la même grâce hautaine l'élite de la société parisienne, lui dit de sa voix ironique et gémissante :

- Eh bien, ma belle, vous devez être fort peinée de l'affligeante situation de Mile de Reuil, - la duchesse ne prononçait pas les noms plébéiens. si nous ne connaissions votre sollicitude pour elle, et ves projets, nous serions vraiment inquiets.

- Mon Dieu, duchesse, répartit avec froideur Mme de Morcerf en pinçant ses lèvres pales, je vous avoue que je saisais bon accueil à cette fillette uniquement pour ne pas désobliger la baronne que je chérissais de toute mon âme... Quant à cette petite Sarmany, elle n'est pas, et ne sera jamais de notre mende...

- Yous m'étonnez! Je croyais que... enfin ce soni des cancans?

Mme de Valneuse, se tut révoltée de tent de sécheresse et d'égoïsme.

Caractère intègre, esprit élevé et ferme, elle n'encensait ni la force ni le succès, mellait sen influence au service de ses amis, toujours prête à envoyer une épigramme au vainqueur et à tendre la main au vaincu.

- Que deviendra cette chère mignonne ? repritelle après une pause.

- Je l'ignore... Cependant nous tâcherons de l'aider, la charité chrétienne neus le commande... on pourrait lui procurer des leçens de français ou de piano... je compte sur vous, duchesse.

- Ah I vous êtes un ange, comtesse, s'écria Mme de Valneuse avec une parfaite conviction.

. Edith, elle, pleurait sa marraine avec la violence d'une première douleur, et apprenait avec effroi qu'elle quitterait la pension pour rentrer chez son tuteur.

Nous l'avons vue s'arracher des bras de ses compagnes, et s'avancer tremblante vers le parloir, témein, il y a si peu de temps encore, de ses meilleures joies, et où allait se décider son sort.

MARIE DE BESNERAY.

MUSIQUE DE L'ÉCOLE MUTUELLE.

Dimanche prochain, 17 juin, à 8 heures 1/4 du soir, la musique de l'Ecole mutuelle exécutera, dans le Square du théâtre. les morceaux suivants:

1.	Le Vin d'Anjou, pas redoublé	FAVRE.
	Brise de mai, rédowa	X.
	Le Coucou du printemps	X.
	La Coquetterie, mazurka	FAVEE.
	Ernestine, schottisch	MARIE.

Divers bureaux télégraphiques vont être installés dans la colonie.

Il emportera diverses munitions de guerre pour la Cochinchine et la division du Tonkin.

Dès que ce navire sera prêt, M. le capitaine de frégate Monin ira se ranger sous les ordres de M. le contre-amiral Courbet.

L'amiral Courbet, avec le Bayard, est arrivé mardi, à six heures du soir, devant Port-Said. Mercredi matin, 43 juin, après modification du tirant d'eau, il devait entrer dans le canal. (France.)

Le décret fixant les bases de l'organisation administrative du Tonkin crée cinq nouvelles résidences. Nous aurons ainsi, avec Hanoï et Haï-Phong, sept centres d'occupation. Les résidents seront pris dans le personnel des services indigènes de Cochin-

On lit dans le Pays:

« Enfin! le Tonkin possède officiellement son commissaire civil.

> Le Journal officiel publie le décret qui nomme M. Harmand « commissaire général du gouvernement de la République française au Tonkin ».

» On racontait que le gouvernement était revenu sur cette nomination. On disait qu'il s'était quelque peu rendu compte de l'absurdité d'un commissaire civil dans un pays où tout est à la guerre, où tout prouve qu'une campagne très-longue et très-grave commence.

» Mais c'était trop espérer du bon sens de nos gouvernants; c'était les supposer trop intelligents que de les croire capables, pour une fois, de ne pas commettre une sottise. Ils ont tenu quand même à leur commissaire civil.

Nous avons là le pendant de Monsieur Frère. Nous pouvons donc nous attendre à des résultats aussi désastreux qu'en Algé-

Le gouvernement ne nous donne toujours aucune nouvelle du Tonkin. Il se borne à éditer, de temps à autre, des assertions aussi vagues que sans valeur.

Nous disions tout à l'heure que la Chine accentuait son attitude, hostile à notre égard. D'après un télégramme de Vienne, elle aurait déjà commencé ses armements, en prévision d'un conflit avec nous. C'est ainsi que des torpilles seraient déjà disposées dans certains fleuves. »

On lit d'autre part dans la Patrie:

« La chose est absolument décidée : M. le capitaine de frégate Le Jumeau de Kergaradec, envoyé extraordinaire du gouvernement français à la cour de Hué, n'ira point accomplir sa mission.

» Au mois de juillet prochain, il se bornera à retourner à Hanci, où il exercera les fonctions de commissaire français ou plutôt d'inspecteur des affaires indigènes.

» Dans l'intention du ministre de la marine, en effet, le Tonkin, comme la Cochinchine, doit être divisé en circonscriptions

les pouvoirs seront analogues à ceux de nos

» La décision prise à l'égard de M. de Kergaradec indique, à n'en pouvoir douter, que la rupture est complète, absolue, entre la France et le souverain de l'Annam. »

BULLETIN FINANCIER.

La Bourse est calme et il devient difficile d'expliquer le ralentissement des transactions qui se produit depuis plusieurs jours.

Les rentes semblent plus éprouvées que les valeurs qui depuis la dernière liquidation sent assez fermes: le 3 0/0 s'inscrit à 79.45, l'amertissable à 80.60, et le 5 0/0, plus éprouvé que les autres, fléchit à 108.12.

La Banque de France est stationnaire et le

Foncier suit l'impulsion générale du marché.

Dans sa séance hebdomadaire d'hier, le conseil d'administration de cet établissement a autorisé pour 4 millions 925 mille francs de nouveaux prêts dont 4 millions 350 mille francs en prêts fonciers

et 575 mille francs en prêts communaux. Les Obligations Foncières nouvelles se tiennent toujours fermes malgré le mauvais état du marché et nous trouvons les libérées à 354.50 et à 349 les non-libérées.

Les établissements de crédit sont calmes: la Banque de Paris à 1,055, le Lyonnais à 560 et le

Les chemins sont fermes: le Lyon à 1,415, le Midi à 1,157 et le Nord à 1,927.

Le Gaz est ferme à 1,380.

Le Suez sans changements s'inscrit à 2,490.

Chronique Locale et de l'Onest

REJOUISSANCES FORCEES.

On songe déjà aux préparatifs de la fête du l'a juillet, et les préfets ont reçu l'ordre de s'informer auprès des maires de la situation de leur caisse et des ressources qu'ils pourraient consacrer à la célébration de la solennité républicaine.

Malheureusement, le plus grand nombre de ces magistrats municipaux ont répondu que leurs tiroirs étaient vides, et que si le gouvernement voulait qu'ils dépensassent beaucoup d'argent en lampions et en feux d'artifice, il n'avait qu'à leur en envoyer. C'est fort bien! mais le gouvernement luimême, où en prendra-t-il?

S'il espère subvenir à ces frais de réjouissance avec les excédants de recettes du mois de juin, il pourrait bien compter sans son hôte. Comment notre habile ministre des finances s'en tirera-t-il? Opérera-t-il une nouvelle conversion? oh pratiquera-t-il un emprunt? Proposera-t-il aux Chambres l'établissement d'un impôt destiné à subvenir aux dépenses de la fête nationale? Il ne manquerait plus que cela pour achever de rendre le gouvernement populaire. Cepen-dant, point d'argent, point de divertissements, point d'illuminations, point de fusées ni de chandelles romaines.

Du courage à la poche, car d'une façon ou de l'autre vous serez bien obligés de financer! Les successeurs d'Auguste offraient à leurs sujets, pour les dédommager de la hacune à leur tête un inspecteur dont l perte de leur liberté, du pain et des jeux,

panem et circenses; la République opportuniste ne vous donne point de pain, et quand elle vous offre des jeux, elle vous les fait payer.

NOUMA-HAWA ET SES LIONS.

La principale attraction de la foire d'été, qui s'ouvre à Saumur demain, sera certainement la grande ménagerie du Cap, où Nouma-Hawa, la célèbre dompteuse que les Angevins ont tant applaudie ces derniers jours, joue avec les lions et les ligres, comme un enfant joue avec de petits chiens.

Cette intrépide jeune fille aura, nous en sommes convaincus, le même succès à Saumur.

La magnifique ménagerie, établie quai de Limoges, possède, en outre de ses fauves, une collection d'animaux curieux que tout le monde voudra voir.

C'est demain samedi qu'aura lieu le début de Nouma-Hawa.

VIHIERS. - Mercredi soir, vers cinq heures, on a trouvé, pendu au-dessus de son lit, le sieur Mondet, Auguste, chiffonnier à Vihiers, rue du Cimetière.

Cet homme, amputé de la jambe droite il y a 8 ou 9 ans, était alité depuis fort longtemps, retenu par d'atroces souffrances. Souvent il avait manifesté l'intention d'en finir avec la vie qui lui était devenue insupportable, et n'attendait que le moment où il pût être seul pour mettre son projet à exécution. Aussi sa femme ne le quittaitelle pas un instant.

On avait sixé à un soliveau de la chambre une corde pour aider le malade dans ses mouvements. C'est à l'aide de cette corde que Mondet s'est suicidé, au moment où sa femme, obligée de s'absenter pendant 40 minutes à peine, était sortie de la maison.

Cet homme laisse cinq enfants, dont le plus jeune a 7 ans.

Nous avons encore à enregistrer des dégâts causés par l'orage du 4 juin.

A Nyoiseau, arrondissement de Segré, pendant que M. Derouet, instituteur, dinait en compagnie de sa fille, âgée de 5 ans, un coup de foudre sec et violent ébranla toute la mairie qu'il habite. Le coup souleva la jambe de l'instituteur jusque sur le dos de la chaise de son enfant.

Quand il fut un peu remis de son émotion, M. Derouet examina tout l'appartement pour voir si la foudre n'avait point occasionné de dégâts. Il remarqua bientôt que la couverture était brisée sur une longueur de 5 mètres et sur 4 de largeur. Le fluide électrique avait ensuite suivi une gouttière pour se perdre dans le sol.

NANTES.

La troisièmé et la plus jeune des victimes de l'incendie, le petit Urvoy, âgé de 4 ans, a été retiré de dessous les décombres hier matin, à 8 heures. Le corps a été mis en bière et déposé chez une voisine, en attendant l'inhumation.

LES SABLES-D'OLONNE.

Le Liberal nous apprend qu'un crime a été commis dans la nuit de samedi à dimanche, aux environs de la Tournée-d'Olonne, route de Nantes, aux Sables.

Un matelot, natif de Machecoul, le nommé Moreau, dit Pignon, a été trouvé assassiné. Son cadavre était percé de plusieurs coups de couteau.

Les détails nous manquent encore, mais il paraît démontré que c'est à la suite d'une rixe entre plusieurs matelots ivres que les coups ont été portés. L'assassin serait entre les mains de la justice. On dit que c'est un nommé Constant Leroux, marin, demeurant aux Sables.

Depuis que la pharmacie a cessé d'employer la vipère dans la préparation de certains médicaments, la chasse de ces reptiles a été abandonnée; il en résulte une multiplication de la vipère telle que, dans plusieurs départements, même dans ceux qui avoisinent la Seine, les opérations de la moisson et de la fauchaison, la coupe des taillis, la cueillette des herbes vaines, celle des fleurs médicinales le long des haies, dans les bois, deviennent l'occasion d'accidents nombreux et parfois mortels.

M. le ministre de l'intérieur, à la demande des municipalités, vient de décider qu'il serait accordé une prime par tête de vipère détruite, et il a fait adresser aux préfets des instructions afin que ces fonctionnaires invitent les conseils généraux à voter des allocations suffisantes pour cet objet.

Il sera accordé, par tête de vipère, une somme de 50 c. Dans certains départements, où ces reptiles sont nombreux, cette allocation pourra être portée à 4 fr.

IL N'EST JAMAIS TROP TABD

Ceux qui souffrent des maladies du sang, qui ont employé, en vain, tous les remèdes et à qui il ne reste plus d'espoir, devraient bien aussi essayer les Pilules Suisses. Inoffensif et à la portée de tout le monde, ce précieux remède est devenu rapidement

Théâtre de Saumur.

Dimanche 17 juin 1883, A 8 HEURES 1/2 DU SOIR Voyages à la Lumière Drummond

Aux Pays inconnus

M. EDGAR LA SELVE

Voyageur dans les Indes occidentales, membre de la Société de Géographie, lauréat de la Société d'instruction et d'éducation populaires, confé-rencier de la salle du Boulevard des Capucines et du Cercle du Luxembourg, officier d'Aca-

Fera la 289° relation de son voyage

Au PAYS des NEGRES

Avec de magnifiques projections à la lumière oxyhydrique

Produites par un Polyorama de la maison Molteni. Bureaux à 8 heures. — Le voyageur prendra la parole à 8 beures 1/2.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIANNE BRÉBIET

XXIV

« Ce porte-mennaie, se disait Marianne, appartient évidemment à une personne riche; or, qu'estce que c'est que cent francs pour une personne riche? C'est moins que rien, tandis que pour moi c'est plus que la vie. D'ailleurs, mon intention n'est pas de m'eppreprier cet argent, mais de l'emprunter. Plus tard, quand j'aurai fait des économies, je rendrai la somme et même avec quelque chese en plus.

XXV

Les parents et les frères de Marianne n'étaient pas plus observateurs que Jeannette; néanmoins ils échangèrent des signes de tête et des olignements d'yeux, comme pour s'avertir mutuellement qu'il devait se passer quelque chose d'extraordinaire, car, ce soir-là, Marianne était « encore plus drôle que de coutume ». Mais comme elle était devenue très-irritable dans ces derniers temps, on s'abstint de lui faire la meindre obser-

Les gens qui sont à la peine toute la journée n'ent rien de plus pressé, le soir venu, que de gagner seur lit. Aussitôt après le seuper, chacun se retira dans son coin pour dormir.

Une fois dans sa petite chambre, Marianne poussa le verrou, ouvrit la lucarne qui lui servait de fenêtre, et s'accouda sur le grossier rebord de

XXVI

La nuit était douce et tiède. Dans le leintain brillaient les lumières du casino. Il y avait ce soirlà un grand bal d'enfants. La brise apportait à Marianne les mélodies de l'orchestre; des ombres légères et joyeuses passaient et repassaient dans le jardin du casino, se dessinant en neir sur le fond éclairé.

Un à un s'en allaient, au son de la musique, les derniers scrupules de Marianne. Au bout d'une heure, elle referma doucement la fenêtre, en se disant : « C'est bien décidé. »

Avant de se coucher, Marianne se mit à geneux. pour faire sa prière.

Tout a coup, elle se releva, comme si le carreau de sa mansarde eût été du fer rougi.

Elle sentait qu'elle n'avait plus le droit de prier. sinon pour demander au Père tout-puissant de la protéger contre elle-même et de la sauver de la tentation.

XXVII

Face à face avec Celui qui sait tout, et qui connaît nos plus secrètes pensées, elle comprit que ce serait un sacrilège de mentir ; et de même que les sons de la musique avaient emporté pour un temps ses derniers scrupules, la vue claire et nette de la vérité emporta les sophismes qu'elle avait entassés, pendant de longues heures, tout autour de sa conscience.

Ce qu'elle s'était complu à appeler un emprunt lui parut un vol, sans atténuation et sans excuse. Du même coup, comme à la lueur d'un éclair, elle vit sous sen vrai jour toute sa conduite passée et jugea les projets qu'elle avait si longuement caressés.

Tremblante à l'idée de sa propre faiblesse, et des tentations d'une longue nuit, elle tira le verrou, et alla frapper à la porte de la chambre où dormaient ses parents.

XXVIII

Il y avait une raie de lumière sous la porte ; ce fut sa mère qui viat lui ouvrir. Les pauvres gens n'étaient pas encore couchés, ils s'étaient attardés à causer longuement de la pauvre affolée qui semblait avoir le cœur si lourd et si malade.

Marianne se mit à genoux devant sa mère.

- Ma mère, et vous, mon père, dit-elle d'une

voix tremblante, je viens me confesser à vous, pour que vous me pardonniez, et pour que vous m'aidiez à sortir de peine et à devenir meilleure. J'ai failli devenir une voleuse, et j'ai failli vous quitter peut-être pour toujours.

Alors elle leur raconta comment, le jour même, elle avait succombé à la tentation, et elle leur expliqua pourquoi elle y avait succombé.

(A suivre.)

J. GIRARDIN.

Notre confrère EDGAR LA SELVE, que nous verrens dimanche à Saumur, vient de créer un genre, le genre exotique, témoin ANA-MAGUA, charmante nouvelle dominicaine, à sa 8º édition, parue chez Dentu; priz 2 fr. 50. Le même éditeur donne du même auteur L'ARTILLEUR DE LONGWY, dont une 20º édition, et La Lauverro, dont une 10º édition, prouvent le grand succès, si légitime. Prix: 2 fr. Tout le monde, en effet, a lu ou veut lire ces histoires vraies, terribles épisodes de la guerre france-allemande, qu'anime le même souffle patriotique, généreux et fort. Ces ouvrages, plusieurs fois médaillés, notamment par la Société nationale d'Encouragement au Bien, sont ornés de gravures. Voilà bien des lectures propres à charmer les loisirs ou les ennuis.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 JUIN 1883. Valeurs au comptant. Dernier Valeurs au comptant. Valeurs au comptant Dernier Cloture précte Valeurs au comptant. 446 75 358 s 363 25 Obligat. foncières 1879 3 %. 79 45 OBLIGATIONS. 70 75 1415 80.70 E 369 366 370 367 n 1155 n n 1920 s n 1155 50 25 109 25 110 Ville de Paris, oblig. 1855-1860 1865, 4 °/... 1869, 3 °/... 1871, 9 °/... 518 405 518 » 403 25 108 15 364 367 368 512 1390 a 367 368 395 Paris-Bourbonnais 507 507 507 508 532 567 50 » Dép. de la Seine, emprunt 1857 Bons de liquid. Ville de Paris. Obligations communales 1879. Canal de Suez. 1 5405 234 524 * 445 75 1 1320 525 75 23 75 p

GARES HERMINS DE FER

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)	Ligne de l'Etat (Service d'Hiver me	nodifié depuis le 11 décembre 1882)
BÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGEBS. 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 — 45 — matin (s'arrête à la Possonnière)	SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY Omn. Mixte Mixte Mixte Mixte Mixte Soir. S	matin. matin. soir. soir. soir. soir.
8 — 56 — matin, omnibus-mixte. 1 — 25 — soir, 3 — 32 — express. 7 — 15 — .— omnibus. 10 — 36 — — (s'arrête à Angers). DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	Chacé-Varrains 5 58 9 10 10 45 1 18 3 25 5 15 7 55 Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg 6 5 9 19 10 53 1 33 3 33 5 23 8 3 Montreuil-Bellay (arrivée) 6 18 9 34 11 8 1 50 3 48 5 39 8 18	Montreuil-Bellay
3 heures 26 minutes du matin. direct-mixte. 8 — 21 — — omnibus. 9 — 37 — express. 12 — 48 — soir, omnibus-mixte. 4 — 44 — — express-poste.	Omn.	Omn. Sem.d. Mixte matin. soir. soir. soir. soir. soir. soir.

Agence des Ventes ET LOCATIONS

RENARD

Ancien notaire, rue de Bordeaux, 56, Saumur.

A VENDRE : Une très-belle maison de campagne à 1 kilomètre de la ville.

A VENDRE: Une maison avec jardin, au centre de la ville, d'un re-venu de 7 0/0 garanti par bail.

A VENDRE : Une belle ferme à 10 kilomètres de Saumur, d'un revenu

de 3 0/0 garanti par bail. A VENDRE OU A LOUER; ville de Saumur et dans les communes voisines : plusieurs maisons.

CESSIONS DE FONDS DE COM-MERCE.

PLACEMENTS DE FONDS.

RECOUVREMENTS DE TOUTE

ASSURANCES: Vie, Incendie, Ac-

Agence des Ventes et Locations.

Prêts hypothécaires à court et à long terme, avec ou sans amortisse-

Pour tous renseignements, s'adresser à M. RENARD, 56, rue de Bordeaux, à Saumur, sous-directeur du Crédit Foncier de France (succursale de Maine-et-Loire).

A VENDEE

DEVANTURE en bon état, conditions avantageuses.

S'adresser à M. TARODE, Épicerie Parisienne, rue d'Orleans, 33, Sau-(344)

M. GIRARD-RATOUIS

Marchand de meubles à Saumur,

Prévient sa nombreuse clientèle qu'il a cédé son magasin à son fils depuis le 1er janvier dernier, mais qu'il continue, comme par le passé, à faire les Ventes, Inventaires et Parta-

S'adresser rue de Bordeaux, nº 58.

MAGASINS

MEUBLES ET BILLARDS

GIRARD-PROUST

38, rue du Portail-Louis, 38, SAUMUR

A l'honneur d'informer que, venant de prendre la suite d'affaires de son père, on trouvera comme par le passé, dans ses magasins, un grand assorti-ment de Meubles, Billards, Glaces, Chaises, Fauteuils et Literie, en tous

Spécialité pour Billards : Bandes américaines, franco-américaines, métalliques caoutchoutées; Tapis de billard; Queues, Billes, Procédés, (407)Blanc, etc.

CHANGEMENT DE DOMICILE

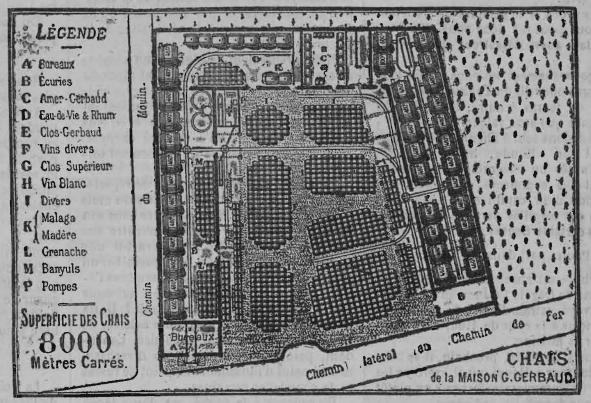
TAUGOURDEAU, entrepreneur de peinture, prévient sa clientèle que son atelier est transféré rue Beaurepaire, nº 22, à côté de l'étude de Me Menouas, notaire. (340)

CLERC. Me CHAUMIER, notaire à Chinon, demande de suite un premier Clerc au courant d'une étude, et un second Clerc capable de faire tous les actes courants.

Vins de Table rouges et blancs

MAISON

Fondée, en 1862, à NARBONNE (Aude).



CONDITIONS DE LA MAISON

Les expéditions s'effectuent:

1° Fût perdu ou fût à rendre, selon les besoins de l'acheteur;
 2° Franco en gare la plus rapprochée du domicile de l'acheteur, ou, pour l'Étran ger, jusqu'au port d'embarquement, avec faculté de retourner le vin à nos frais, s'il ne convient pas après dégustation.

Les paiements se font :

1º Par traites que nous fournissons sur nos Clients, à nos frais, à 100 jours de la date du la facture, ou 40 jours 20/0; Par la Poste, et, dans ce cas, nos Clients ont le soin obligeant de nos rappeler la date de l'envoi.

LES DROITS D'ENTRÉE SONT A LA CHARGE DE L'ACHETEUR Prière de nous donner la date de la dernière facture en nous passant de nonveaux ordres, afin d'en assurer l'exécution immédiate.

Envoi d'échantillons par bottes postales de un ou deux flacons, au choix de nos clients, contre 0.60 c. en timbres-poste. ENVOI FRANCO DE PRIX-COURANTS SUR DEMANDE.

MACHINES A COUDRE De tous systèmes.

SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.

Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité extraordinaires.

C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille.

La maison se charge de toutes les réparations.

AFMDBE

A L'AMIABLE,

JOLI PETIT JARDIN d'agrément, bien planté d'arbres, d'une conte-nance de 500 mètres carrés à peu près, entouré de murs, avec PETITE MAISON, CELLIER, POMPE, BASSINS, etc.,

Situé au Vau-Langlais, commune de Bagneux, à 15 minutes de Saumur.

S'adresser à M. Mignon, marchand de fers à Saumur.

DEMANDE un garçon sa-chant bien panser et conduire les chevaux et pouvant s'occuper de jardinage. Très-bonnes références exigées. S'adresser à M. DESCHAMPS-EPAGNEUL, Allonnes (Maine-et-Loire). (410)

CHOCOLAT Thés

Qualité supérieure

GUERIN-BOUT

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THES NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVE, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.